



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
JOCELYNE CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

N°18
16 avril 2018

FINANCEMENT DE LA PERTE D'AUTONOMIE **Non à une nouvelle journée de solidarité !**

Depuis des années, la CFDT alerte sur la nécessité d'une prise en charge digne de la perte d'autonomie.

Face à ce problème de société, qui touche de plus en plus de familles, notamment via le **coût élevé des « reste-à-charge » en matière d'hébergement**, les gouvernements successifs manquent de volontarisme.

Lors de son intervention télévisée, le Président de la République a évoqué la **possibilité d'une nouvelle journée de solidarité : c'est injuste et loin d'être à la hauteur des enjeux.**

L'effort de financement nécessaire ne peut être supporté exclusivement par les salariés (cela équivaldrait à une baisse de pouvoir d'achat de 0,3%).

S'agissant d'un risque universel, la CFDT considère qu'il doit être financé principalement par des impôts affectés reposant sur tous les revenus, (et notamment sur toutes les successions) à l'instar de la CSG. **Mais le Gouvernement s'est lui-même privé de cette possibilité en augmentant la CSG des retraités pour financer... l'assurance chômage !**

La CFDT demande au Gouvernement d'arrêter les bricolages sur le financement de la protection sociale : augmenter les prélèvements sur les retraités pour financer l'assurance chômage et donner du pouvoir d'achat aux actifs (sauf les fonctionnaires), pour finalement le leur reprendre via le jour de solidarité: cela n'a aucun sens !

Au-delà du financement de la perte d'autonomie, **c'est un débat national global qu'il faut avoir** pour définir ce que la société souhaite pour ses anciens et quelle valeur elle attache aux professionnels qui les prennent en charge. **Car il y a bien un besoin urgent de moyens supplémentaires.**

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cdfd.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante